

À Saint André les Alpes, le 22/07/2020

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Service : [Gestion des Assembles](#)

Réf. PAG-DL-OD-2020/0789

Suivi par : Olivier DUSAUTOIS
04.92.83.68.99
contact@ccapv.fr

LR AR N°1A 181 394 1525 1

➤ Objet : Défaillance réseau

ORANGE
Délégués Régionaux
M. Richard VALETTE
Mme Clémence MONDOR
Les Docks
Hôtel de Direction
10 Place de la Joliette
CS 70 228
13 567 MARSEILLE cedex 2

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Par la présente, je tenais, avec l'ensemble des Vice-Présidents de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, à vous faire part de notre profonde exaspération devant la situation que rencontrent nos administrés vis-à-vis de la qualité du service rendu par l'opérateur national que vous êtes. Les défaillances du réseau générant la perte des communications tant sur les lignes fixes que mobiles sont en effet récurrentes et occasionnent à chaque fois des délais de traitement inacceptables.

Bien qu'une large mobilisation des pouvoirs publics soit engagée sur ces questions, la situation non seulement n'évolue pas mais aurait même tendance à s'aggraver encore ces derniers mois, avec toutes les incidences que cela peut avoir sur la sécurité des personnes. Nos administrés se sentent légitimement lésés au regard de la piètre qualité d'un service qu'ils payent pour autant au même prix que les autres usagers français.

Malgré les nombreuses alertes que nous vous avons relayé, et au regard de l'absence d'évolution de ce piètre constat, nous vous remercions donc de mobiliser tous les investissements nécessaires pour adapter sans tarder vos réseaux et équipements afin d'assurer la continuité de service que nous sommes légitimement en droit d'attendre. Faute d'une réponse concrète, rapide et efficace, nous évaluons aujourd'hui en parallèle les possibilités juridiques d'intenter devant les tribunaux compétents une procédure à l'encontre de votre société, en associant à cette démarche les administrés, via des associations nationales de protection des consommateurs.

M'excusant du ton de ce courrier qui reflète cependant avec honnêteté notre exaspération, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**ALPES
PROVENCE
VERDON**
B.R. 2 - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES

Le Président,


Maurice LAUGIER